

CONSEIL SYNDICAL du 11 octobre 2017 : COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-sept, le onzième jour du mois d'octobre, à 14H00, le comité syndical du Syndicat Mixte pour la mise en valeur et l'animation du Château de Saint Mesmin, s'est réuni à Saint André sur Sèvre, en la présence de Bérengère SOULARD, vice-présidente du Conseil Syndical du Château de Saint Mesmin.

Date convocation par email : Le 11 septembre 2017

- Préambule :

Nomination du secrétaire de séance : Odile GATARD

Vérification du Quorum : OUI

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 22 mars 2017

Etaient Présents :

Mesdames Odile GATARD, Estelle GERBAUD, Bérengère SOULARD et Marie-Christine BURCH.

Messieurs Dany GRELLIER, Philippe ROBIN, Thierry MAROLLEAU, Bernard MILLET

Etaient excusés : Mesdames Michelle DEVANNE (bon pour pouvoir), Sylvie RENAUDIN, et Véronique SORIN, Communauté d'agglomération du bocage bressuirais, Monsieur Vincent LERMITTE, Communauté de communes du Pays de Pouzauges.

Etaient Absents : Messieurs Valentin JOSSE, François BON, Guillaume JEAN.

Ont assisté également : Messieurs Jean Daniel MENARD, Conseil Départemental de la Vendée, Yves GASSOT, Conseil départemental des Deux-Sèvres, Benoit SAMSON, trésorier intérimaire du château de Saint Mesmin, Trésorerie de Bressuire.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 8

Le Conseil Syndical du Syndicat mixte a délibéré sur les points suivants.

A- GESTION&ADMINISTRATION

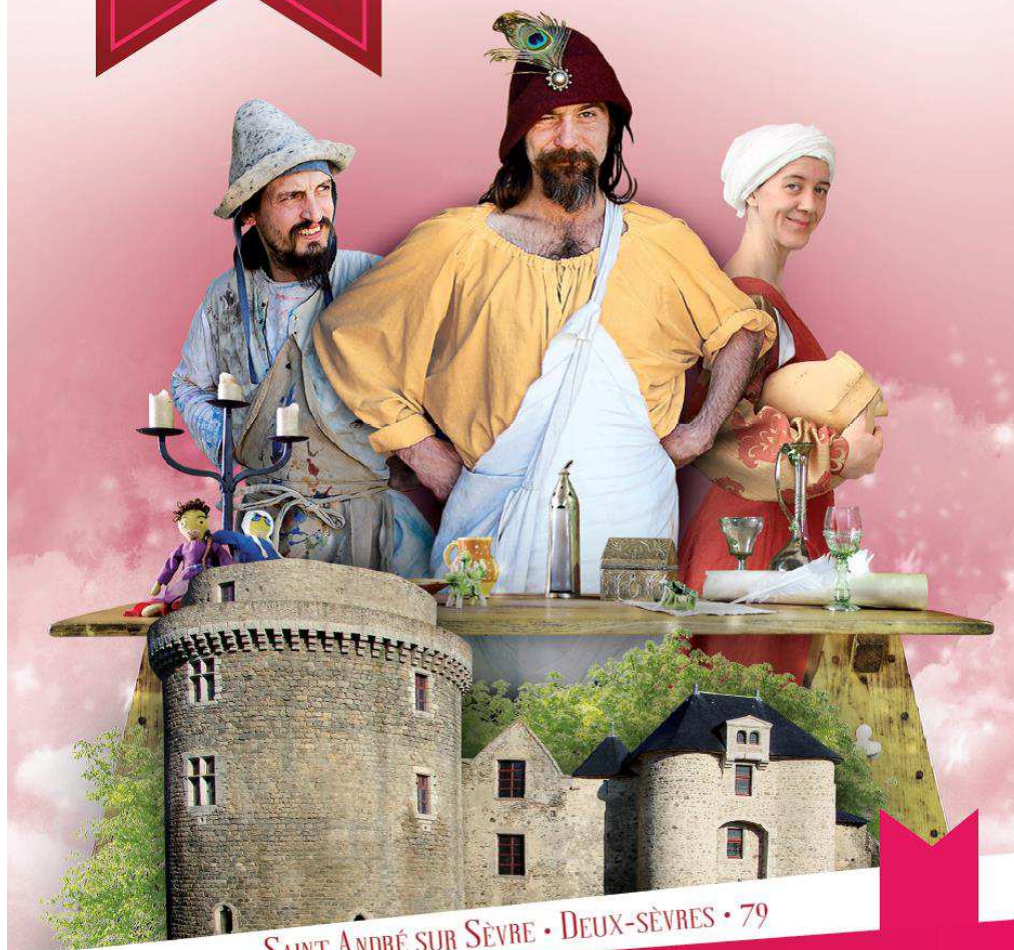
PRE-BILAN DES ACTIVITES 2017

CHATEAU DE SAINT MESMIN


Château
St Mesmin

Histoires
de table

2017



SAINTE-ANNE-SUR-SEVRE • DEUX-SÈVRES • 79

Un Château "fort" en animations
www.chateau-saintmesmin.fr

Pré-bilan de saison

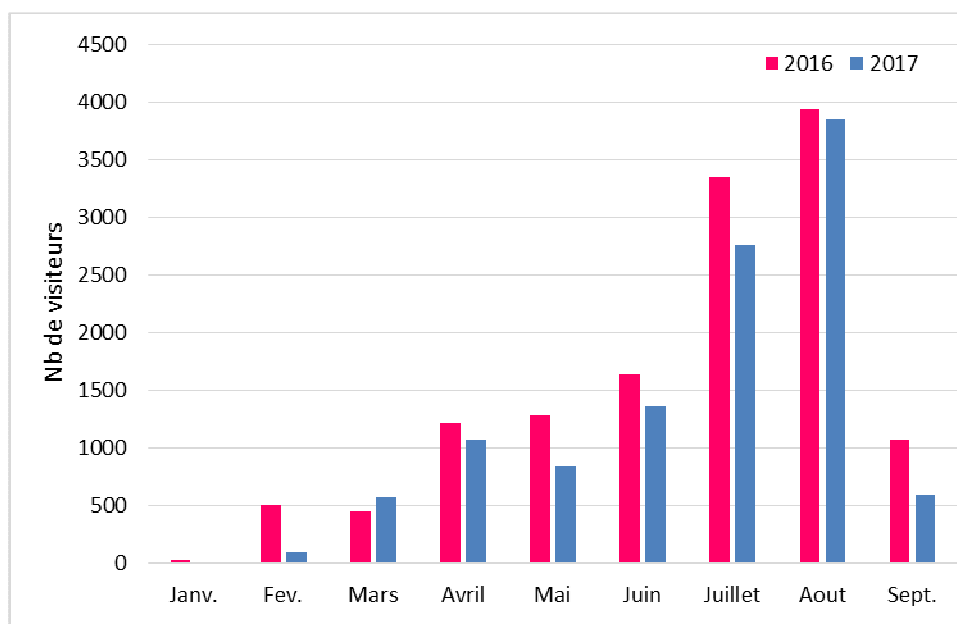
arrêté au 30 septembre 2017



1^{ère} partie : bilan du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017

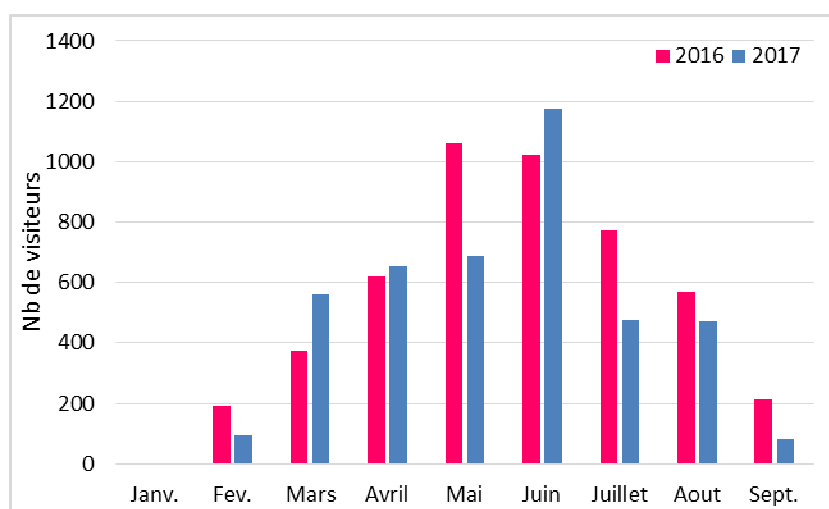


Fréquentation générale



Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017, le château a accueilli 11 158 visiteurs contre 13 499 en 2016.

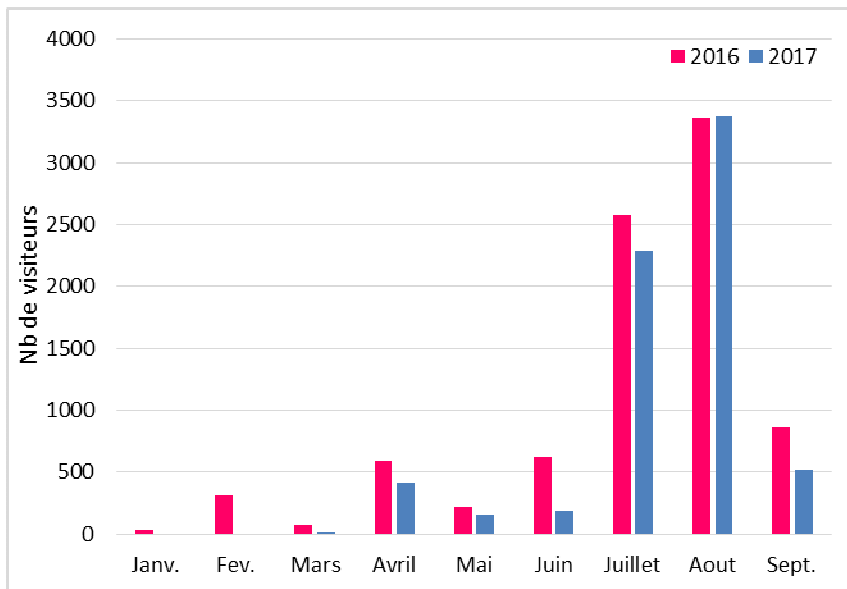
	2016	2017	Evolution
Nombre de visiteurs en groupe	4 834	4 198	- 13.16 %
Nombre de visiteurs individuels	8 665	6 960	- 19.68 %
TOTAL	13 499	11 158	- 17.35 %



La baisse du nombre de visiteurs en groupes est liée :

- En mai : moins de groupes d'enfants (jours fériés)
- En mars, juin et sept. : Pas de groupes d'adultes en banquets
- En juillet : moins de centres de loisirs.

Fréquentation des groupes au 30.09.2017



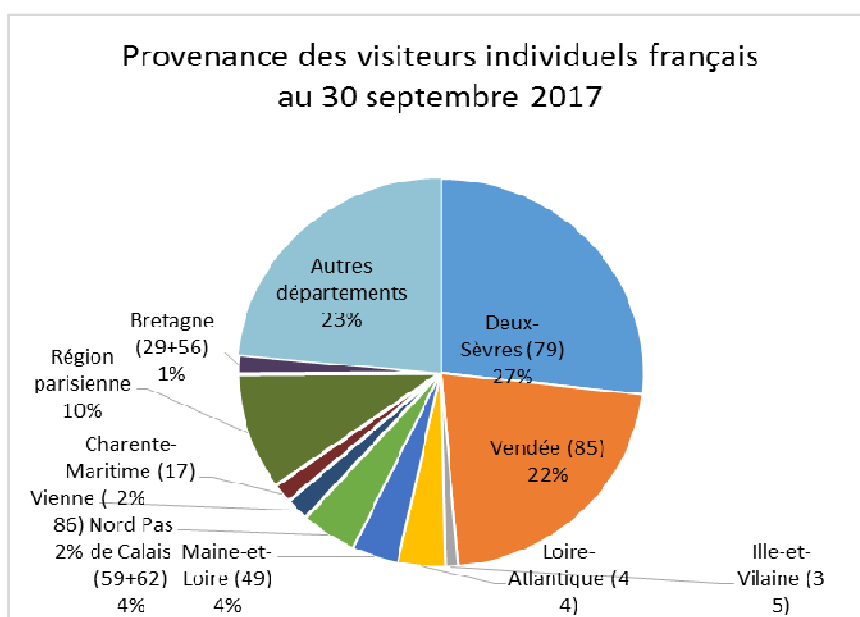
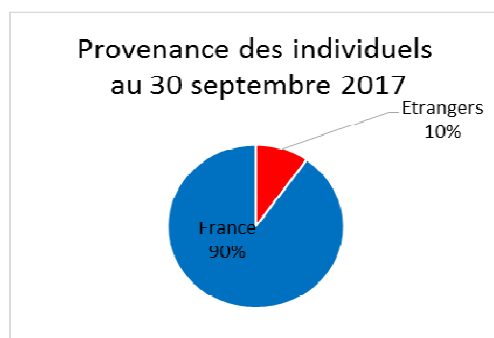
La baisse des visiteurs individuels est liée à :

- une baisse de la fréquentation en juillet et pendant les JEP 2017.
- Une baisse du nombre de jours d'ouverture hors saison.

Fréquentation des individuels au 30.09.2017



Fréquentation individuelle au 30.09.2017





2^{ème} partie : bilan des animations estivales du 9 juillet au 27 août



Fréquentation individuelle des animations estivales

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Moyenne du nombre journalier de personnes individuelles (10/07 au 28/08)	118,3	127	141	130,3	115,3	110.5

Fréquentation des animations en weekend	Nombre de visiteurs	Moyenne journalière
2016 : juillet et août (12 jours)	2 233 personnes	186/jour
2017 : Juillet et août (12 jours)	2 051 personnes	171/jour



3^{ème} partie : Les chiffres du 1^{er} janvier au 30 septembre

Année	DROITS D'ENTREES				BOUTIQUE	TOTAL Recettes réalisées
	Groupes	Individuels	Loc. Salle	TOTAL	Boutique	
2015	55 570,54 €	44 919,00 €	2 650,00 €	103 139,54 €	19 625,01 €	122 764,55 €
2016	36 844,06 €	43 548,00 €	0,00 €	80 392,06 €	19 124,70 €	99 516,76 €
2017	30 655,94 €	35 734,50 €	300,00 €	66 690,44 €	15 999,18 €	82 689,62 €



Le total des recettes

Du 1^{er} au 30 septembre 2017, les recettes ont baissé de 16.91%.



Les groupes

Les recettes liées aux groupes ont baissé de 16.80 %. Il y avait encore 3 banquets en 2016 d'une valeur de 4 910 euros)



Les individuels

Baisse de 17.95 % des recettes liées aux individuelles. Baisse des anniversaires, des recettes de billetterie en hors saison.



La boutique

Le chiffre d'affaire de la boutique est de 15 999.18 € au 30 septembre 2017 soit une baisse de 16.38 %. (Baisse du nombre de visiteurs durant l'été et ouverture moindre durant le hors saison). Le panier moyen est à la baisse à (11.36 €/personne en 2017 contre 13.08 € en 2016).

Proposition retenue

Les membres présents du Conseil Syndical valident le pré-bilan des activités 2017 du château de Saint Mesmin. Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Sujets abordés :

- Fermeture tardive souhaitée lors des Journées du Patrimoine.
- Renouvellement de l'offre plutôt que du tarif « Anniversaire au château »
- Mise en place en basse saison d'événementiels : Exposition, salon, festival, jeux (escape games, etc...)
- Recherche de mécénat.

EXECUTION BUDGETAIRE 2017 : au 30.09.2017

FONCTIONNEMENT	BP 2017	Réalisé au 30,09,2017	%
Dépenses	239 900,00 €	203 664,14 €	84,90%
Recettes	239 900,00 €	202 689,62 €	84,49%
Détails dépenses Fonctionnement			
011 Charges à caractère général	97 760,00 €	85 238,59 €	87,19%
012 Charges de personnel	119 294,36 €	95 579,91 €	80,12%
022 Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	
023 Virement section fct	0,00 €	0,00 €	
042 Dotations aux amortissements	22 845,64 €	22 845,64 €	100,00%
Détails recettes Fonctionnement			
Produits des services	100 800,00 €	82 689,62 €	82,03%
Participations statutaires	75 000,00 €	75 000,00 €	100,00%
Autres subventions	45 000,00 €	45 000,00 €	100,00%
Subventions except.			
resultat de fonctionnement reporté	19 100,00 €		
INVESTISSEMENT			
Dépenses	419 690,16 €	0,00 €	0,00%
Recettes	419 690,16 €	43 192,46 €	10,29%
Détails dépenses Investissement			
001 solde exécution reporté n-1			
041 opération patrimoniale			
20 Immobilisations incorporelles			
21 Immobilisations corporelles	4 500,00 €		0,00%
23 Immobilisations en cours			
1027 Bilan sanitaire	3 000,00 €		0,00%
1028 Local technique	315 500,00 €		0,00%
1029 Haute cour- Eaux pluviales	94 000,00 €		0,00%
020 dépenses imprévues	2 690,16 €		
Détails recettes Investissement			
10222 FCTVA2015	2 500,00 €	2 492,28 €	99,69%
001 excédent antérieur reporté	223 293,98 €		
1027 Bilan sanitaire			
1028 Local technique	153 196,00 €		0,00%
1068 excédent fonct reporté	17 854,54 €	17 854,54 €	
Solde d'exécution reporté			
040 Amortissements	22 845,64 €	22 845,64 €	100,00%
16 emprunts et dettes			
021 virement de la section fonctionneme	0,00 €		

Monsieur Samson, trésorier de la Trésorerie de Bressuire (intérimaire de celle de Mauléon) a souligné dans le budget annuel voté l'équilibre budgétaire fait au début de l'année 2017 grâce au résultat de fonctionnement reporté et qui ne pourra pas durer dans les années à venir.

B- ANIMATION

THEMATIQUE D'ANIMATION 2018

La thématique 2018 des animations du château de Saint Mesmin portera sur :

« Le chevalier à l'Honneur »

Il est difficile aujourd'hui de ne pas associer le mot chevalier au Moyen-Age,

Ce dernier, héros des temps anciens, symbolise souvent à nos yeux : la bravoure, le courage, l'honneur, la courtoisie et la protection des faibles. A l'origine, le chevalier est un combattant à cheval qui n'est pas forcément issu de la noblesse. L'évolution et le coût de l'équipement de ce soldat d'élite sélectionneront les personnes en mesure de répondre à cette fonction : les riches et donc les nobles. Ce titre deviendra honorifique au fur et à mesure du temps perdant malheureusement cette notion chevaleresque.

Pour la saison 2018, il pourrait être mis à l'honneur ce personnage autour de 3 axes :

- Le chevalier Intendant
- Le chevalier Courtois
- Le chevalier Guerrier

<i>Thématiques</i>	<i>Pistes thématiques</i>
Le chevalier intendant <i>(souvent noble et donc propriétaire, gestionnaire)</i>	La société féodale, les 3 ordres, cérémonie, adoubement, héraldique, prestige, loisirs, gens d'armes, intendances, domaines, services d'ost, etc...
Le chevalier courtois <i>(ce qu'il représente dans la société et l'imaginaire).</i>	Littérature, récits chevaleresques, poésie, musiques, danses, notions de famille (amours et rôle de la femme)
Le chevalier guerrier <i>(ce qu'il est à l'origine)</i>	Formation, équipement, (armes d'hast, armures) maniement, stratégie de bataille, poliorcétique, et harnois, etc..

Pour la mise en place de cette nouvelle thématique 2018, une consultation en marché de procédure adaptée sera engagée. L'envoi d'un cahier des charges, d'un règlement de consultation permettra ainsi en retour une présentation des offres en séance lors d'un prochain conseil syndical.

Proposition retenue

**Les membres présents du conseil syndical valident la nouvelle thématique d'animations 2018 du château de Saint Mesmin : Le chevalier à l'Honneur
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.**

JOURS D'OUVERTURE DU CHATEAU : ANNEE 2018

Les périodes d'ouverture du château de Saint Mesmin pour 2018 seront les suivantes :

PERIODE	JOURS	HORAIRES
01.05.2018 au 07.07.2018	Dimanches et jours fériés	14H30 à 18H30
08.07.2018 au 26.08.2018	Tous les jours	10H30/13H00 14H00/19H00
27.08.2018 au 02.09.2018	Tous les jours	14H30 à 18H30
09 au 16.09.2018	Dimanches	14H30 à 18H30
21.10.2018 au 04.11.2018	Tous les jours	14H30 à 18H30

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical valident les jours et heures d'ouverture du château de Saint Mesmin pour l'année 2018.

Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

TARIFS 2018

Les droits d'entrée 2018 du château de Saint Mesmin tant en billetterie individuelle qu'en prestation groupes au château (adultes et enfants), qu'en location ou autres produits seront les suivants.

Tarifs individuels

Tarifs d'entrée Château	2017	2018
Tarifs d'entrée haute saison	Tarif	Tarif
Tarif Adulte "haute saison"	8,00 €	8,00 €
Tarif réduit Adulte "haute saison"	6,50 €	6,50 €
Tarif Enfant (6/14 ans) "haute saison"	4,00 €	4,00 €
Tarifs d'entrée basse saison	Tarif	Tarif
Tarif Adulte "basse saison"	6,00 €	6,00 €
Tarif réduit Adulte "basse saison"	4,50 €	4,50 €
Tarif Enfant (6/14 ans) "basse saison"	3,00 €	3,00 €
Autres tarifs	Tarif	Tarif
Tarif Forfait "Anniversaire au château" mini 8, maxi 15	90 €/forfait	90 €/forfait
Tarif Carte Privilège	2017	2018
Carte Privilège	Tarif	Tarif
Tarif Carte Famille (2 ad.+ 5 enf. Max.)	60,00 €	60,00 €
Tarif Carte Adulte	18,00 €	18,00 €
Tarif Carte Enfant	10,00 €	10,00 €
Tarifs Pass Famille	2017	2018
Autres tarifs	Tarif	Tarif
Tarif Pass Famille Haute saison (2ad+2enf de + 6 ans)	22,00 €	22,00 €
Tarif Pass Famille Basse saison (2ad+2enf de + 6ans)	16,00 €	16,00 €
Tarif Audioguides	2017	2018
Par adulte	Tarif	Tarif
Location audioguide/personne	1,00 €	1,00 €

Tarifs groupes

Tarifs d'entrée "Enfant en groupe"	2017	2018
Par enfant	Tarif	Tarif
Visite commentée	4,00 €	4,00 €
Visite estivale	6,00 €	6,00 €
Visite vacances scolaires	6,00 €	6,00 €
La table de banquet	2,00 €	2,00 €
La salle d'armes	2,00 €	2,00 €
Les jeux du Moyen Age sur un plateau	2,00 €	2,00 €
Jeu de l'oie	2,00 €	2,00 €
Jeu des bâtisseurs de château-fort	2,00 €	2,00 €
Jeu Creuse-Galerie	2,00 €	2,00 €
Jeu des blasons	2,00 €	2,00 €
Jeu "La quête des loupiots	2,00 €	2,00 €
Jeu Le moyen-âge dans tous les sens	2,00 €	2,00 €
Atelier de bouclier et hennin	3,00 €	3,00 €
Atelier de bourse en cuir	3,00 €	3,00 €
Atelier de frappe de monnaie	3,00 €	3,00 €
Atelier Lettres ornées	3,00 €	3,00 €
Atelier Maquette du château	5,00 €	5,00 €
Atelier Initiation Musique*	220,00 €	220,00 €
Atelier Initiation Calligraphie*	220,00 €	220,00 €
Atelier Promenade contée*	220,00 €	220,00 €
Buffet médiéval enfant	10,00 €	10,00 €
Banquet médiéval enfant	10,00 €	10,00 €
Forfait (- 10 enfants payants), hors saison estivale	40,00 €	40,00 €

Tarifs prestation "Adulte en groupe"	2017	2018
Par adulte	Tarif	Tarif
Visite commentée	5,00 €	5,00 €
Visite estivale	6,50 €	6,50 €
Pause café	1,50 €	1,50 €
Pause viennoiserie	3,50 €	3,50 €
Apéritif ou goûter médiéval	4,00 €	4,00 €
Apéritif cocktail	7,00 €	7,00 €
Apéritif dinatoire médiéval	15,00 €	15,00 €
Buffet médiéval adulte	22,00 €	22,00 €
Banquet médiéval adulte (3 plats)	25,00 €	25,00 €
Banquet médiéval adulte (5 plats)	30,00 €	30,00 €
Forfait (- 10 adultes payants), hors saison estivale	50,00 €	50,00 €
Location costume	5,00 €	5,00 €
Photo	10,00 €	10,00 €

Tarifs Professionnels	2017	2018
Par adulte	Tarif	Tarif
Visite commentée	4,50 €	4,50 €

NB : Pour les professionnels du tourisme, une remise de 8% à 10% pourra être effectuée sur les tarifs individuels et de groupes. Chaque remise fera l'objet d'une convention entre le château de Saint Mesmin et le professionnel, définissant ainsi les tarifs avec remise applicable.

Autres tarifs

Tarif Forfait location château	2017	2018
Forfait semaine Association sans grande salle	150,00 €	150,00 €
Forfait semaine Association avec grande salle	300,00 €	300,00 €
Forfait weekend Association sans grande salle	200,00 €	200,00 €
Forfait weekend Association avec grande salle	400,00 €	400,00 €
Forfait semaine Professionnels	300,00 €	300,00 €
Forfait weekend Professionnels	400,00 €	400,00 €

Tarifs Tournage de film	2017	2018
	Tarif	Tarif
demi/journée de tournage : budget - 150 000 €	350,00 €	350,00 €
Demi/journée de tournage : budget 150 000 €/500 000 €	700,00 €	700,00 €
Demi/journée de tournage : + de 500 000 €	1 000,00 €	1 000,00 €

Sujets abordés :

- **OT du Bocage bressuirais : Revoir la convention « Bocage des enfants » et créer une nouvelle convention pour les visites de groupes adultes**
- **Possibilité de louer l'espace « cour du château et salle » aux particuliers.**
- **Ouvrir le site aux associations locales (avec tarifs préférentiels)**
- **Travailler sur l'offre anniversaire dans son contenu.**

Proposition retenue

Les membres du conseil syndical acceptent dans sa totalité la tarification 2018 des produits de droits d'entrée et autres produits du château de Saint Mesmin
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

C- DIVERS

PERSONNEL

- **Suppression poste : Grade Adjoint territorial d'animation principal de 2nd classe (35h)**

Le comité technique du centre de gestion des Deux-Sèvres, basé à Saint Maixent dans sa séance du 2 mai 2017 a émis un avis favorable de la part du collège employeur mais quatre avis défavorables et deux avis favorables de la part des représentants du collège personnel concernant le dossier déposé par le syndicat mixte du château de Saint Mesmin sur la suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe (35h) et ce pour les raisons suivantes : *Quatre membres regrettent la suppression d'un poste de titulaire et le recours à des contrats saisonniers.*



Espace réservé au Centre de gestion
Les membres ont procédé au vote suivant :

Collège employeur			Collège personnel		
Nombre de voix	Décision		Nombre de voix	Décision	
F	D	A	F	D	A
5	-	-	2	4	-
FAVORABLE			DEFAVORABLE		

F = Favorable ; D = Défavorable ; A = Abstention

Quatre membres du collège personnel émettent un avis défavorable pour les raisons énoncées dans le courrier de notification.



Il est ainsi demandé aux membres présents, de communiquer (dans les deux mois suivant la date de la délibération prise ce jour), une copie de la décision permettant aux membres du comité technique du centre de gestion des Deux-Sèvres, d'en prendre connaissance.

Proposition retenue

**Les membres présents du conseil syndical valident la suppression du poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe (35h).
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.**

Un avis défavorable a été émis pour cette suppression de poste.

- **Avancement de grade**

La Présidente rappelle à l'assemblée :

Conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, et du 2^{ème} alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

VU l'avis du Comité Technique en date du 5 septembre 2017.

La Présidente propose à l'assemblée,

- de fixer le ou les taux suivant(s) pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	TAUX (en %)
Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal 1ere classe	50 %

Proposition retenue

**Les membres présents du conseil syndical adoptent à l'unanimité le taux à 50% pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité pour le cadre d'emploi d'adjoint territorial d'animation principal de 1ere classe.
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.**

Accès internet via l'ADSL

Depuis le mois de mai 2017, le lieudit « La ville » zone blanche sur la commune de Saint André sur Sèvre est éligible à l'ADSL.

Depuis 2009, le château de Saint Mesmin est connecté via la parabole satellitaire de Nordnet avec une connexion difficile.

L'opérateur Orange a donc installé un boîtier Live Box depuis le mois de juin dernier. Des travaux de câblage et d'installation informatique adéquate restent nécessaires.

En effet, l'accès à internet pour alimenter les bureaux dans le château et l'accueil du site nécessite des travaux de câblage dont l'objet a été étudié par des entreprises spécialisées, comme suit :

Travaux câblage/Internet	Montant € HT	Montant € TTC	Choix retenu
Huard Boche	3 999,45 €	4 799,34 €	
Boissinot Electricité	5 010,00 €	6 012,00 €	
		et	
Bressuire informatique	922,00 €	1 106,40 €	
	Total		

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical ne valident pas ce jour les travaux de câblage nécessaires pour l'accès internet du château de Saint Mesmin.

Ils souhaitent que Monsieur Gassot du conseil départemental des Deux-Sèvres puisse prendre contact avec les entreprises qui actuellement mettent en œuvre les travaux de câblages du réseau informatique dans les collèges de Cerizay ou Bressuire.

La réponse de Monsieur Gassot a été transmise au syndicat Mixte le 12 octobre :

« Suite au conseil syndical d'hier et dans le cadre du projet de câblage du Château, j'ai interrogé mes collègues de l'informatique et des bâtiments pour savoir de quelle manière le Château pourrait bénéficier des conditions consenties par l'attributaire du marché de câblage des collèges. La solution la plus efficace serait de contacter la personne de la société INEO, (...) pour lui demander un devis tout en mettant en avant la proximité entre le Syndicat mixte et le Département. La personne a été prévenue par la direction des bâtiments »

En fonction des devis proposés d'autres sociétés pourraient être aussi contactées.

DIVERS

- **L'association ACHASME va tenter de relancer ses activités. Il est prévu une réunion le 17 octobre prochain pour en discuter avec le personnel du Syndicat Mixte.**
- **Le tournage « Des racines et des ailes » qui a eu lieu début juillet 2017 au château sera diffusé sur les chaînes TV au cours du second trimestre 2018.**
- **Prochain comité de pilotage : le lundi 5 novembre à 10H en mairie de Saint André sur Sèvre.**

FIN DE REUNION: 16H00